

22 fév 2013 -16:55

Appartient à Conseil des ministres du 22 février 2013

Modification de la personnalité juridique de la Fondation universitaire

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, et du secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Philippe Courard, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi qui vise à adapter la personnalité juridique de la Fondation universitaire au nouveau régime des fondations.

La Fondation universitaire est une institution d'utilité publique créée par la loi du 6 juillet 1920. Cette loi est maintenant adaptée en reprenant les dispositions de la loi sur les asbl et les fondations d'utilité publique. Les éléments principaux de la loi de 1920 sont maintenus.

La Fondation universitaire a pour objectif de promouvoir la recherche scientifique, de faciliter l'accès des jeunes aux établissements d'enseignement supérieur et de développer la production scientifique en Belgique. La Fondation a été créée grâce à une partie du produit de la vente des surplus alimentaires de l'aide en provenance des Etats-Unis et destinée à la population belge, à la fin de la Première Guerre Mondiale.

La Fondation universitaire est administrée et gérée par un conseil d'administration composé de :

- personnalités académiques ou scientifiques provenant d'institutions de recherche scientifique déterminées par les statuts ;
- d'administrateurs nommés par la Belgian American Educational Foundation, Inc., enregistrée dans l'Etat de Delaware le 16 janvier 1920.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
<http://www.laurette-onkelinx.be/>

Service de presse de M. Philippe Courard, secrétaire d'Etat
aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes
handicapées, à la Politique scientifique, chargé des Risques
professionnels

Rue Ernest Blérot 1 - 9ième étage

1070 Bruxelles

Belgique

+32 2 238 28 11

<http://www.socialsecurity.fgov.be>